

Déclaration liminaire CAPD du 6 juillet 2017

Monsieur le directeur académique,

Dans sa déclaration du 8 juin dernier, le SE-Unsa avait insisté sur la nécessité d'aborder la période qui s'ouvrait avec une volonté de stabilité éducative. Le temps dans le domaine de l'éducation s'accommode en effet plutôt mal du temps politique et des changements de ministère. Quelques semaines plus tard, force est de constater que ce n'est pas le souhait d'avoir une école durable qui anime notre nouveau ministère.

Le SE-Unsa estime qu'avant d'ouvrir, ou de rouvrir, des chantiers pour lesquels des évaluations sont d'ailleurs en cours, il est nécessaire de voir aboutir des chantiers toujours ouverts. Le SE-Unsa vient d'alerter par courrier officiel le nouveau ministère sur les conditions d'exercice des directrices et directeurs. Alors que les missions ne cessent d'augmenter et de se complexifier, la concrétisation de certaines mesures tarde à venir. C'est le cas pour **l'aide administrative**. Celle-ci, créée en 2006, reprise dans la conclusion du GT métier de 2013 et une circulaire de 2014, tend à disparaître sur l'ensemble du territoire.

Nous tenons à saluer les services qui dans un calendrier très serré ont effectué un travail conséquent, pour ce **mouvement**, que nous savons complexe. Ainsi, a été prise en compte la demande de certains collègues en grande difficulté sur leur poste ou ayant une situation spécifique auxquels l'administration a proposé une affectation leur permettant d'envisager l'année scolaire à venir plus sereinement.

Concernant l'instance de ce jour, une trentaine de collègues sera sans affectation et devra patienter jusqu'à la CAPD de rentrée. Les nominations d'office envisagées notamment pour les collègues en début de carrière, les positionnant à une distance conséquente de leur domicile, vont complexifier leur quotidien. Le SE-Unsa a écrit en ce sens à Madame la Rectrice et le fait que l'administration accepte des permutations intra-académiques pour les PES en amont de la rentrée est une avancée.